

Ecole maternelle T. Bernard

87, rue de Chalezeule

25 000 BESANCON

**PROCES VERBAL**  
**CONSEIL D'ECOLE n°1**

**Date :** 17/10/22 de 18h à 20h15

**Durée :** 2H15 heures

présents	excusés
<p><u>Enseignants</u> : Mme LOCATELLI, Mme LIGIER, Mme MAROT et Mr JACQUOT</p> <p><u>Représentants des parents d'élèves</u> :</p> <p>Mme COLLETTE, Mme LERISSEL</p> <p><u>Périscolaire</u>:</p> <p>Mme ROUGEOT Stéphanie, directrice multi sites</p> <p><u>Atsem</u>:</p> <p>Mme HUGOT et Mme CALVET</p>	<p>- Mme Yasmina BOUHALI MARQUES, Inspectrice de l'Education Nationale, circonscription Besançon 7</p> <p>- Mr André TERZO, conseiller municipal délégué</p> <p><u>Parents élus</u>: Mme DELAFIN, Mme HONLUK et Mme BOUAZIZ</p>

**Ordre du jour :**

**1. Installation du conseil d'école**

- Les membres
- Les élections
- Le règlement

**2. Vie scolaire**

- Organisation pédagogique et les effectifs
- Vote du règlement intérieur
- Le périscolaire
- L'évaluation d'école
- Santé
- L'évaluation d'école
- Sécurité: exercices incendie et PPMS

**3. Vie pédagogique de l'école**

- Le décroisement
- Les dispositifs d'aides (APC/RASED)
- Les projets et les sorties scolaires

**4. Bilan financier**

- La coopérative scolaire
- L'Association des Parents d'Elèves

**5. Mairie**

- Travaux effectués
- Demandes de prestations

**6. Questions des parents**

Ouverture du Conseil d'école à 18h00.

## 1. Installation du conseil d'école

### - Les membres

La nouvelle équipe pédagogique est constituée de :

- Mme Magdalena LOCATELLI : maîtresse des PS GS, directrice.
- Mme Sandrine LIGIER : maîtresse des PS-MS.
- Mme Aline MAROT: maîtresse de MS-GS
- Mr François JACQUOT : remplaçant rattaché à l'école, il est positionné pour effectuer mes journées de décharge.

### - Résultats des élections des représentants de parents d'élèves.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les membres du Conseil d'école n°3 de juin 2022 ont voté à l'unanimité : le vote uniquement par correspondance.

Les élections des représentants des parents élus au Conseil d'école ont eu lieu la semaine du 3 au 7 octobre 2022.

Le résultat des élections a été prononcé le vendredi 7 octobre.

- **Représentants des parents d'élèves titulaires** : Mme Clémence LERISSEL (maman de Noah classe MS GS), Mme Amélie COLLETTE (maman d'Elyne classe de PS GS) et Mme Isabelle DELAFIN (maman de Matéo classe de PS MS).

- **Représentants des parents d'élèves suppléants** : Mme Dalila BOUAZIZ (maman d'Emilie classe de PS GS) et Mme Sandrine HONLUK (maman de Véli-Sam classe de MS GS).

### **Elections :**

1 seule liste de candidatures.

Nombre de personnes inscrites sur la liste électorale	98
Nombre de votants	50
Nombre de vote en faveur de la liste	33
Nombre de bulletins nuls ou blancs	17
Taux de participation	51,02 % (53,98% en 2021)

### - Le règlement du conseil d'école

Lecture et adoption du règlement interne du conseil d'école à l'unanimité.

## 2. Vie scolaire

### - Organisation pédagogique et effectifs

14 PS – 21 MS – 23 GS (58 élèves dans l'école).

Classe PS-MS de Mme LIGIER Sandrine: 20 élèves (8 - 12)

Classe de MS-GS de Mme MAROT Aline: 19 élèves (9 - 10)

Classe de PS GS de Mme LOCATELLI Magdalena: 19 (6 - 13)

### ▪ **ATSEM :**

Mme HUGOT Morgane : ATSEM

Mme CALVET Jessie : ATSEM

Mme HUGOT et Mme CALVET sont présentes dans les classes le matin (PS MS / PS GS/MS GS) ; l'après-midi, une ATSEM surveille la sieste et la deuxième intervient dans les différentes classes selon un planning. Rotation des ATSEM dans les classes à chaque période.

- **AESH :**

Mme WOLFF Méganne suit une élève dans la classe de Mme LOCATELLI

Mme BENGHEZALA Linda suit un élève dans la classe de Mme LIGIER

- **Services civiques :**

Cette année, nous sommes toujours en recherche de services civiques malgré quelques candidatures.

- Vote du nouveau règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur a été transmis aux invités pour lecture préalable. Pas de remarques de la part des différents membres. Le nouveau règlement intérieur est validé.

Ce règlement ainsi que la charte de la laïcité seront diffusés aux familles par mail et affichés à l'entrée de l'école. Il est demandé aux familles de les lire et de signer le mot transmis dans le cahier de liaison.

Le règlement et la charte sont annexés à ce procès-verbal. La journée Laïcité aura lieu le 9 décembre à l'école.

- Le périscolaire

Intervention de Mme Rougeot Stéphanie Directrice Multi-sites périscolaire.

Actuellement, le périscolaire navigue entre la salle de motricité et la salle qui sera dédiée à la restauration scolaire. Au retour des vacances de la Toussaint (après changement pendant les vacances), le périscolaire sera installé dans l'ancienne salle de restauration scolaire.

*Nouvelle équipe au périscolaire:*

L'équipe est au complet.

Mme Rougeot Stéphanie: directeur multi-sites

Elodie: référente périscolaire

Lucas : animateur cantine et périscolaire soir

Sandra: animatrice, navette matin et soir

Manel: animatrice référente AESH, cantine

Mathilde : animatrice navette matin

*Garderie du matin : 13 inscrits, 8 présents*

*Navette matin : 12 enfants*

*Cantine: Il y a actuellement 40 enfants présents, il resterait 1 ou 2 places.*

*Navette soir : 4/5 enfants*

*Garderie du soir : 27 enfants*

*Projet: - Les 5 continents en lien avec le projet de l'école*

- Poterie, sculpture, impressions végétales avec l'Association Juste Ici

## Santé

→ Visite de l'orthoptiste pour les PS et les élèves de MS et GS non vus l'année dernière. (prévoir le carnet de santé)

→ Visite de l'infirmière de PMI pour les MS (prévoir le carnet de santé)

→ Le médecin scolaire rencontrera les GS selon les besoins.

## L'évaluation d'école

Plusieurs écoles de la circonscription de B7 sont concernées par l'évaluation d'école. Nous sommes en regroupement avec l'école élémentaire Tristan Bernard, nous travaillerons donc ensemble.

L'auto évaluation est l'affaire de tous :

- a pour objectif **d'analyser l'école dans sa globalité**
- elle s'intéresse à tous les domaines d'action, allant du temps proprement scolaire à l'organisation des services périscolaires le cas échéant, en accord avec la commune ou l'intercommunalité compétente.
- Elle est également l'occasion pour l'école d'exprimer ses préoccupations et les éventuels points de tension qu'elle rencontre.
- Elle engage non seulement les enseignants et les personnels de la collectivité travaillant dans l'école mais aussi l'ensemble des parties prenantes, y compris les élèves et leurs parents, dans la compréhension des enjeux, des actions menées, des décisions prises et de leur impact, et doit faire sens pour tous.

## Les finalités de l'évaluation

- **Améliorer** la qualité des apprentissages cognitifs et socio-émotionnels des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école.
- **Améliorer**, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école.
- **Aider les écoles** à faire émerger leurs caractéristiques propres, à analyser elles-mêmes leurs décisions et actions propres, leur fonctionnement, les résultats de leurs élèves et la qualité de leur suivi,
- **Valoriser l'investissement** des équipes pédagogiques et dégager des pistes d'action.

Il s'agit donc de :

- mesurer les acquisitions des élèves et leurs résultats et les relier aux pratiques professionnelles, aux organisations retenues et aux choix opérés par l'école.

- **proposer collectivement des axes de développement** à mettre en œuvre pour une amélioration ou une consolidation de la réussite des élèves et de la qualité de vie à l'école.

- Les travaux menés dans le cadre de cette évaluation ont vocation à conduire :

➔ **à un renouvellement du projet d'école.** La rédaction du projet d'école est en conséquence l'un des premiers buts de l'évaluation : celle-ci fournit à l'école tous les éléments dont elle a besoin pour la rédaction de son projet.

➔ **à faire émerger les besoins en formation propres à l'école**

➔ **à identifier les besoins d'accompagnement**

➔ **à une meilleure prise en compte qualitative des spécificités de l'école**

## 4 axes d'analyse

1. Les apprentissages et le parcours des élèves
2. La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire

3. Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école
4. L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

## La démarche

### **Phase d'auto-évaluation**

Tous les acteurs de l'école sont concernés

### **Production d'un rapport** (à rendre avant le 22 février 2023)

### **Phase d'évaluation externe** (4, 5 et 10, 11 et 12 mai)

Equipe de 5 personnes (IEN, chef d'établissement, directeur d'école, CPC, ERUN d'une autre circonscription)

### **Phase d'échanges**

Production d'un pré-rapport restitué aux évaluateurs internes

### **Production d'un rapport final**

Points fortes et réussites / marges de progrès / pistes d'actions

### **Elaboration du projet d'école**

Modalités de mise en œuvre

### - Sécurité: exercices incendie et PPMS

**Plan vigipirate:** L'école est fermée en dehors des horaires d'entrées et de sorties des élèves à 8h30 le matin et à 13h45 l'après-midi.

En cas de besoin (retard ou récupération de son enfant suite à maladie ou visite médicale), vous avez la possibilité de passer par la porte qui se trouve à l'arrière du bâtiment.

Le stationnement est interdit devant l'école.

**1<sup>er</sup> exercice d'évacuation** réalisé le 12/09/22 à 10h25. Les trois classes ont mis 1 min 22 secondes pour sortir de l'école et se ranger à l'emplacement prévu (PS GS vers le grillage derrière la balançoire bleue et rouge, PS-MS le long du grillage derrière le toboggan et les MS GS vers le grillage derrière la toile d'araignée). Tous les élèves, les PS compris, ont gardé leur sang-froid, il n'y a pas eu de pleurs.

**PPMS** : "Plan Particulier de Mise en Sureté". Il a été remis à jour en septembre.

L'exercice « alerte attentat » sera réalisé avant les vacances de décembre. Le Rectorat enverra un SMS à la directrice. Les parents seront informés par un mot dans le cahier de liaison.

Il existe plusieurs types de PPMS d'où différentes mesures à prendre:

⇒ PPMS Risques majeurs : Se confiner dans une classe avec un point d'eau à proximité. Boucher les entrées d'air et aérations.

Un problème a été soulevé concernant l'eau. L'école devrait avoir des packs d'eau stockés dans l'école. En cas de réseau d'eaux contaminées, les enfants et le personnel ne peuvent pas utiliser les points d'eau de l'école.

Qui fournit ces packs d'eau: la coopérative scolaire? La mairie?

Les différents risques répertoriés dans notre zone sont: tremblement de terre, glissement de terrain, tempêtes avec chute d'arbres et risques chimiques ou technologiques.

⇒ PPMS Attentat - Intrusion : Se confiner: se cacher, bloquer les entrées.

*Par exemple, une personne inconnue entre ou tente d'entrer dans l'école.*

⇒ PPMS Attentat – Intrusion : S'échapper

*Par exemple, je reçois un sms de l'IA m'informant qu'il y a une bombe dans une école.*

Les lieux de confinement et d'accueil en cas de fuite ne sont pas divulgués aux parents. Les enseignants et remplaçants en sont informés.

### **3. Vie pédagogique de l'école**

#### **- Le décloisonnement**

⇒ Tous les lundis et vendredis, les MS de la classe de Mme Marot partent travailler en formes et grandeurs et arts visuels dans la classe de Mme Ligier. Les GS de Mme Locatelli vont travailler dans la classe de Mme Marot en demi-groupe en sciences.

⇒ Tous les mardis et jeudis, un groupe de GS de la classe de Mme Marot part travailler sur le projet Tour du monde, dans la classe de Mme Locatelli.

#### **- Les dispositifs d'aides (APC/RASED)**

##### ***APC Activités Pédagogiques Complémentaires***

Ce travail fait partie des missions des enseignants et il est gratuit pour les familles.

*Pourquoi* : pour diverses raisons (absences, fatigue ponctuelle, maturité, différences de rythme entre les élèves selon les domaines d'apprentissages...). Certaines notions ou compétences ne sont pas totalement acquises par certains alors qu'elles le sont pour d'autres.

*Modalités* : travail en petits groupes, de 2 à 5 enfants.

*Quand* : hors temps scolaire. Elles auront lieu les lundis, mardis et jeudis de 16h15 à 17h. Ce travail se fait à la fin de la journée de classe, il faut prévoir dans ce cas un goûter pour l'enfant qu'il prendra avec l'enseignant avant le travail.

*La durée* : ne peut représenter qu'une aide ponctuelle.

*Qui en bénéficie ?* Pour les élèves qui ont des difficultés ponctuelles (information aux parents et nécessité d'accord écrit).

*Le travail qui y est effectué* : l'aide personnalisée vise soit à aider les élèves en difficulté, soit à leur proposer une autre activité prévue. Il est possible de travailler ou de retravailler autrement en groupes restreints le langage oral, ou certaines notions abordées dans le cadre d'un projet de classe (jeux, théâtre...)

##### ***RASED Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés***

On peut signaler les difficultés persistantes au RASED: le psychologue scolaire, Mr PERROD et Mme DEBUYS maîtresse E. Leurs missions sont consacrées aux actions de prévention, examens et suivis. Un maître E peut aussi intervenir au sein de l'école (présence essentiellement au cycle 2) pour des élèves qui manifestent des difficultés avérées à comprendre et à apprendre.

#### **- Les cafés des parents :**

But : Créer du lien entre les parents d'élèves

Inviter les parents dans l'école pour favoriser le lien de confiance

Apporter des réponses aux questionnements des parents, les accompagner sur les questions d'éducation et de santé de leurs enfants.

**07/11** Le petit déjeuner : sucré, salé... Tour du monde du petit déjeuner

→ Comment se passe le petit déjeuner à la maison ? Mange beaucoup, pas beaucoup ? Boit-on encore le biberon ou fait-on un déjeuner complet ?

→ Permettra d'aborder la routine matinale : Ecrans présents ? Autonomie de l'enfant au niveau du repas, de l'habillage ? Réveil facile, difficile ? Heure de coucher ? L'organisation des parents et le stress que cela peut occasionner...

**05/12** : Jeu de Kim : une pâtisserie ou une spécialité de chacun

→ Néophobie alimentaire, se remettre à la place du jeune enfant

→ Comment présenter l'aliment à l'enfant ?

**09/01** : Jeu sur le cadre éducatif pendant le repas : tour du monde des coutumes autour du repas. Manger assis, à table, couchés, debout, ensemble, séparément, avec les mains, avec des baguettes, avec des couverts, etc...

**27/02** : La courgette sous toutes ses coutures : que chaque parent partage une recette où il y a de la courgette : crue, cuite... Et confection d'un gâteau à la courgette et au chocolat.

**27/03** : Intervention d'un animateur bucco-dentaire

**24/04** : Arrivée du printemps, temps des "apéros" + thème Amérique à l'école... Quelques informations sur les chips, le soda... Et préparation d'un apéritif « alternatif » plus diététique, avec une diététicienne ?

**15/05** : Dégustation de fruits avec les 5 sens : que chaque parent amène un fruit qu'il aime particulièrement  
→ Prendre le temps d'apprécier les aliments, la mastication, la déglutition, la digestion...

**12/06** : Dernière séance conviviale au mois de juin avec les enfants de l'école, les parents et les enseignants de l'école où chacun apportera quelque chose à manger

#### - Les projets et les sorties scolaires

#### **Projets réalisés en début d'année**

La semaine du goût du 10 au 14 octobre 2022.

Visite de la chocolaterie

Classe PS MS: réalisation d'une compote de pommes, de poires et de coings

Classe MS GS: réalisation d'une salade de fruits

Classe PS GS: réalisation d'une compote de pommes

**Croque livre** : Myriam, animatrice de l'association Croque Livre vient 2 fois par mois lire des histoires aux élèves.

**Chorale** : tous les mardis à 11h. Les trois classes de l'école se rassemblent dans la salle de motricité pour chanter ensemble.

**Joue avec moi**: 1 fois par période pendant 45 minutes/1h. En lien avec les animateurs de la ludothèque des Vareilles.

#### **A venir:**

**Sortie en forêt** une fois/période pour voir les changements de la nature au fil des saisons/familiarisation des élèves avec le milieu de la forêt.

**Animation sportive**: le judo

Les MS et les GS bénéficieront de 12 séances de gymnastique à partir du 7 février 2022 jusqu'au 30 mai 2022. Les séances sont prises en charge alternativement par l'enseignant et l'éducateur sportif puis par l'enseignant seul. (L'animateur 1 semaine sur 2).

**Natation :**

Du 24 avril au 5 mai. 2023 : 3 jours consécutifs par semaine. Nous irons avec l'école élémentaire Bregille. Bus pris en charge par la mairie. Il y aura prochainement une réunion d'information.

Séances : de 9h50 à 10h30.

Problème rencontré : il va être difficile d'avoir des parents qui passent l'agrément.

**Le projet Tour du monde**

Projet Tour du monde transversal à toutes les disciplines mais principalement axé sur la musique. Interventions d'Elise KALI, une réunion sera programmée prochainement. Plusieurs interventions dans les classes, découvertes d'instruments, de musiques dont le but final est la réalisation d'un spectacle en fin d'année. Interventions possibles grâce à la subvention obtenue de 728€ en lien avec l'Académie de Besançon et Mme Duquet Karine, CPC en musique.

Tous les GS participent au Tour du monde de Loup les après-midis dans la classe de Mme Locatelli. Projet axé sur la découverte du monde, la lecture d'albums et les arts visuels.

Participation des familles à travers leurs comptines et musiques maternelles. Moment convivial en fin d'année avec un repas autour du monde avec les familles. (Prévoir le spectacle pas plus tard que mi-juin afin que les enfants soient présents)

Liaison avec l'école élémentaire Tristan Bernard qui a également le même projet. Lectures par les élèves de CM et d'autres idées en cours en réflexion.

**Projet avec l'association « Juste ici »**

En parallèle au projet du quartier, « Bibiche on Fire » au jardin des Lumières, les classes participeront à des activités de fabrication d'objets à partir de terre avec Johanna de l'association Bien Urbain.

Prévoir 2 temps forts : les 21 décembre et le 21 juin où les objets créés par les élèves seront cuits dans le four « Bibiche on fire »

Johanna viendra nous exposer son projet prochainement.

**-SORTIES :****Le Musée du Temps:**

(entrée gratuite pour les maternelles)

Le 10 mars à 9h30 « Hier c'est fini demain ça viendra », Mme Locatelli se rendra au Musée du Temps avec tous les GS.

**Le Musée des Beaux-Arts:** en attente de dates

(entrée gratuite pour les écoles maternelles, enfants et accompagnateurs)

Mme LIGIER classe de PS MS

Le 11 mai à 9h30 « pas bêtes, les animaux dans les arts »

Le 3 février à 9h30 « Sacré scarabée »

Mme MAROT classe de MS GS

Le 16 janvier à 9h30 « T'en fais une tête »

Le 3 avril à 9h30 « A l'aise glaise »

Le 9 juin à 9h30 « Mon petit herbier du musée »

Mme LOCATELLI classe de PS GS

Le 12 mai à 9h30 « Sacré scarabée »

Le 15 juin à 9h30 « Mon petit herbier du musée »

**Le Théâtre des 2 scènes** : Les inscriptions ont été faites.

(Tarif : 2,50€ par enfant, sera éventuellement pris en charge par la coopérative scolaire)

Pour toutes les classes.

Inscription faite en juin, en attente du planning

- Loups tendres et loufoques : 22, 24 ou 25 novembre 2022
- Emoi & moi : 21 ou 23 mars 2023
- Youpi ! C'est mercredi : 3, 4 ou 6 avril 2023

**Le ciné des petits (cinéma Mégarama Beaux-Arts)**

(Tarif : 2€ par enfant, sera éventuellement pris en charge par la coopérative scolaire)

Pour toutes les classes.

Mme Ligier prendra tous les PS, films choisis :

- PINGU : le 5 décembre 2022
- DUOS DE CHOC : le 24 janvier 2023

Mme Locatelli et Mme Marot prendront les MS et les GS, films choisis :

- DUOS DE CHOC : le 24 janvier 2023

**Animation bucco-dentaire M'T dents** en attente

Il s'agit d'une animation de prévention bucco-dentaire en lien avec l'alimentation. Les enfants sont conviés à apprendre les bons gestes du lavage de mains et des dents avec un kit (brosse à dents, dentifrice et gobelet) mais cette année cela n'aura pas lieu (situation sanitaire). L'intervenant apportera des mâchoires et des grosses brosses à dents que les enfants pourront utiliser et différents petits jeux. Ils repartiront avec un kit.

**Médiathèque Aimé Césaire:**

En attente de créneaux.

**Noël** : vendredi 16 décembre, un goûter sera organisé à l'école pour tous les enfants sur le même principe que l'année dernière. Mme LOCATELLI va reprendre contact avec le PN pour l'inviter. On envisagera un système d'inscription des parents pour dire qui apporte quoi (gâteaux, clémentines, papillotes, jus, serviettes, assiettes, gobelets).

**Marché de Noël:**

Un marché de Noël sera organisé la semaine du 12 au 16 décembre 2022. Vente d'objets et de friandises fabriqués par les enfants.

**Une vente de calendriers** sera organisée avec photo de l'enfant ou de la fratrie (de l'école) au prix de 4 euros l'unité. Les bénéfices seront directement reversés à la coopérative scolaire de l'école. Les précommandes seront proposées aux parents mi-novembre (temps de réaliser le calendrier, la photo, le développement...) pour une distribution avant les fêtes.

## **Projets en cours de réflexion:**

- sortie de fin d'année : en cours de réflexion
- Visite de la caserne des pompiers, en juin l'après-midi

**La journée P'tits Chefs:** les enfants confectionneront des gâteaux tout au long de la journée puis revende à la sortie aux parents (les parents apportent les ingrédients le matin).

**Carnaval :** il aura lieu le mardi 21 février 2023

**Photos de classes :** le 16 mai 2023

**Les Olympiades** en juin

**Spectacle de fin d'année** en juin (projet musical en lien avec notre Tour du monde ?)

**Visite des GS au CP** à l'école élémentaire Tristan Bernard et à Jean Macé.

**Accueil des futurs PS** en lien avec la crèche.

## **4. Bilan financier**

### - La coopérative scolaire

Montant de la coopération à la clôture du bilan le 31 août 2022 : 921,48€. Le renouvellement de la cotisation à l'OCCE et de l'assurance scolaire pour les élèves et les adultes a coûté 152€. L'achat de livres « Lire c'est partir » pour offrir aux enfants à Noël et à leur anniversaire 130€, l'achat de calendriers à personnaliser 75€. Les parents ont donné 623€ à la rentrée. 80 % de participation des familles.

Achat Le Criollo, chocolats pour les enfants : 116€

Le solde de la coopérative est donc désormais de 1071,48€.

La subvention de 728€ n'est pas encore comptabilisée, en attente d'être créditée sur le compte.

Concernant les crédits transport alloués par la mairie, il reste 118,49€, à utiliser avant la fin décembre 2022.

Pour l'année 2023, ce crédit transport s'élève à 207€ (69€ par classe).

### - L'Association des Parents d'Elèves « Agir ensemble pour l'école T. Bernard »

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 19 septembre 2022.

Pour l'année scolaire 2021/2022, les différentes ventes ont permis d'obtenir un bénéfice de 1065€.

680€ ont été donnés à chaque école (la maternelle et l'élémentaire Tristan Bernard).

### **ventes programmées ou en cours de réflexion:**

- En novembre, vente de chocolats de Noël « Réauté » ; commande jusqu'au 12 novembre
- En décembre: vente de sapins, pains d'épices

Le marché de Noël à l'école élémentaire Tristan Bernard, le samedi 3 décembre : vente d'objets fabriqués par les enfants, vente de gâteaux (crêpes, gaufres, boissons....). Ateliers de fabrication d'objets gratuits.

- En février : vente de fromages

En cours de réflexion : projet recyclage en lien avec Terracycle pour gagner des points (convertibles en argent pour une association ou une école) tout en ayant une démarche écologique.

## **5. La Mairie**

Remerciements :

- Mme Bedeau pour sa réactivité lors des demandes concernant les commandes.

- M. Liénard (chef de secteur Est, entretien, patrimoine et logistique) pour sa disponibilité tant pour les petits travaux et que pour mes diverses demandes.

- Travaux effectués

Pendant les vacances d'été, des entreprises sont intervenues créer un nouvel espace restauration dans l'ancienne salle périscolaire. Il sera disponible à la rentrée des vacances de la Toussaint.

Le grillage de chaque côté du portail d'entrée: hauteur et solidité. Des agents sont intervenus pour installer un nouveau grillage plus haut d'un côté. Il reste cependant l'autre partie à installer (pendant les vacances de la Toussaint?)

-Demandes de prestations en cours

⇒ Mise en place de l'autre partie du grillage

⇒ Installation d'un cabanon qui se ferme avec clé afin d'y déposer les trottinettes, tricycles et vélos.

Ils sont actuellement stockés dans les toilettes donc perte de place, souvent ils tombent (sécurité par rapport aux enfants), cela apporte des saletés de l'extérieur. On pourrait aussi y stocker les outils de jardin.

Nous accueillons des enfants en situation de handicap, ceux-ci portent des couches. Les AESH n'ont pas d'espace adapté, elles les changent dans ce sanitaire sur la machine à laver ou au sol sur un tapis à langer. On pourrait installer une table avec un tapis à langer mais pas possible car les vélos prennent de la place et ce n'est pas très hygiénique.

⇒ La gratuité des transports GINKO pendant le temps scolaire (demande faite à chaque conseil depuis 2020)

⇒ Demande d'installation d'une boîte à livres dans la cour de l'école à proximité d'un banc. Chaque famille pourrait déposer ou prendre des livres car ils n'ont pas forcément des livres à la maison. Les enfants pourraient également les emprunter sur les temps de récréation.

⇒ Installation d'un portillon vers les classes situées à l'extrémité de la cour (côté gymnase des Clairs Soleils). La question s'est posée lors de la rédaction du PPMS. En cas de fuite "s'échapper", la classe de PS GS peut sortir derrière par la sortie de secours. En revanche, les 2 autres classes ne peuvent s'échapper que dans la cour de récréation. Souhait d'avoir une autre possibilité de sortie.

⇒ Abords de l'école: il y a un recoin le long du grillage devant l'école où une personne nourrit des chats.

Cet endroit est insalubre, sale (nourriture, détritiques, boîtes pour chats, cabane pour eux...), nous craignons que des nuisibles investissent l'endroit (et l'école car proximité) et soucis pour la santé des enfants.

La mairie a déjà fait intervenir la police municipale, mais les chats sont toujours nourris et de plus en plus présents. Ils viennent faire leurs besoins dans la cour, dans les carrés de jardin dédiés aux plantations faites avec les élèves.

Le mardi 11 octobre, j'ai eu l'opportunité de voir cette personne qui m'a très mal reçue, très agressive avec des paroles menaçantes « vous êtes des incompetentes, les chats ne vont pas dans l'école, vous aurez des représailles.... ».

J'ai averti Mr Liénard des propos tenus par cette personne le jour même.

Le jeudi 13 octobre, cette personne s'est à nouveau présentée pour nourrir les chats, elle a regardé d'un air agressif les collègues qui se trouvaient en récréation. Elle a volontairement jeté les emballages à côté de la poubelle. Mr Liénard a reçu un message avec les photos.

⇒ Question de l'équipe enseignante : en cas d'absence d'une Atsem, celle-ci ne peut prévenir la mairie qu'à partir de 8h30, la remplaçante ne peut donc qu'arriver qu'après l'ouverture de l'école et le début des ateliers. N'existe-t-il pas un service d'astreinte ?

## 6. Questions des parents

Les parents élus n'ont pas reçu de demandes de la part des parents de l'école.

La séance du Conseil d'école est levée à 20h15.

Mme LOCATELLI

Mme LIGIER

Directrice

Secrétaire

Handwritten signature or mark.

Handwritten signature or mark.